



Attentat barbare à Nice

**Le pouvoir, la droite
et le FN exploitent
l'émotion mais
c'est leur politique
qui nourrit
le terrorisme!**

Turquie

**Le contre-
coup d'État
d'Erdogan**

pages 6

États-Unis

**Spirale de la
violence à
Baton Rouge**

page 6

Loi travail

**Ce que le pouvoir
fait, la rue
peut le défaire**

page 5

L'attentat de Nice et ceux qui exploitent l'émotion

Le tueur de Nice était-il un déséquilibré aux pulsions morbides ou un radicalisé de fraîche date ? S'est-il réellement inspiré des appels au meurtre du groupe État islamique ? On ne le saura peut-être jamais et cela ne change rien.

Qu'il l'ait voulu ou non, son acte a pris une signification politique parce que foncer dans une foule, écraser enfants, femmes et hommes en voulant faire le plus de morts possible, correspond à la politique voulue par Daech qui a d'ailleurs fini par revendiquer l'attentat.

Cette organisation terroriste veut dresser un mur de haine dans la population. Elle mise sur les frustrations, les injustices et le racisme qui existent dans le pays pour recruter. Et qu'entend-on du côté du FN et de la droite ? Des propos à l'emporte-pièce et des amalgames entre les attentats, l'islam et l'immigration qui vont exactement dans le sens recherché par Daech.

Il est stupide et répugnant d'opposer les immigrés ou les musulmans à la population dite « française » quand on sait qu'à Nice, le terroriste a frappé indistinctement, sans faire cas de la religion ou de l'origine de ceux qui étaient sur sa route.

Le Pen avec son obsession anti-islam, Sarkozy avec son « identité nationale », jusqu'à Hollande et Valls qui prônaient il y a peu la déchéance de nationalité pour les binationaux, tous ont contribué à alimenter un climat délétère. D'une manière ou d'une autre, ils ont tous défendu l'idée qu'il fallait plus de frontières et moins d'immigration.

Les réflexions racistes, les appels aux immigrés à « rentrer chez eux » qui s'expriment ouvertement depuis l'attentat sont la conséquence de la démagogie passée et présente de ceux qui se prétendent des responsables politiques.

Hollande est accusé par ses concurrents à l'élection présidentielle de ne pas protéger suffisamment les Français. Et que proposent-ils ? D'accentuer les mesures sécuritaires et d'intensifier la guerre menée par la France en Irak et en Syrie. C'est-à-dire poursuivre et amplifier la politique menée depuis des années et qui a échoué.

Sur le plan intérieur, l'attentat de Nice, perpétré en plein état d'urgence, avec un service de renseignements sur les dents et un déploiement policier inédit, démontre les limites de cette politique sécuritaire.

Quant au plan extérieur, faut-il rappeler que la guerre en

Irak, déclenchée en 2003 sous prétexte de combattre Al Qaïda a eu pour résultat de multiplier et d'élargir l'influence des groupes terroristes ?

Les grandes puissances ont créé le chaos sur lequel les djihadistes prospèrent. Elles participent au pillage du Moyen-Orient depuis un siècle, quand la France et la Grande-Bretagne firent main basse sur les restes de l'Empire ottoman. Elles ont joué des différences religieuses pour monter telle bande armée contre telle autre, afin d'assurer leur influence.

Le groupe État islamique lui-même a été soutenu et financé par la Turquie, le Qatar et l'Arabie saoudite, grands alliés de la France et grands acheteurs d'armes françaises. C'est dire le double jeu de nos dirigeants qui n'ont pourtant que la démocratie, la sécurité et la paix à la bouche !

Les attentats sont aveugles et barbares. Mais avec leurs bombardements, leurs guerres et leurs alliances avec les pires dictatures, les Hollande, Obama, Poutine font preuve du même mépris que les terroristes pour la vie des populations.

On n'avait pas fini de compter les morts à Nice que Hollande annonçait l'intensification des bombardements sur la Syrie et l'Irak. Combien de victimes innocentes en Syrie et en Irak paieront pour les 84 personnes tuées à Nice ? C'est aussi de la barbarie, une barbarie qui ne peut que susciter des vocations de barbares.

Alors non, cette guerre n'est pas la nôtre !

La guerre contre Daech cache les visées impérialistes d'une minorité de groupes capitalistes et enrichit les marchands d'armes. Mais ce sont les travailleurs et les populations qui la payent de leur vie, victimes des bombes au Moyen-Orient et des attentats ici. Ils la payent aussi par la division et le poison de la xénophobie et du racisme.

L'intérêt des travailleurs est d'affirmer leur opposition viscérale aux terroristes. Mais plus que tout, ils doivent affirmer leur opposition absolue à leurs propres dirigeants qui sont responsables de cette plongée dans la barbarie.

C'est dans les métropoles occidentales que réside le pouvoir des capitalistes. C'est là qu'ils nous exploitent. C'est à nous de contester leur domination et celle de leurs serviteurs politiques en nous battant concrètement contre le chômage et l'exploitation ici, et en dénonçant les guerres et la misère qu'ils fomentent dans le monde.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Après l'attentat de Nice	3
Concours d'idées réactionnaires	3
Le poison du racisme	3
Fêtes régionales	3
Réunion publique	3
Enfants en rétention	4
Grenoble : conseil municipal mouvementé	4
Allier : routes meurtrières	4
Fil rouge	4
Loi travail	5
Loi Aubry sur les 35 heures	5
Réforme de l'inspection du travail	5

DANS LE MONDE	
Producteurs de lait	5
Turquie : le contre-coup d'État d'Erdogan	6
États-Unis : le cercle vicieux de la violence	6
Grande-Bretagne : le gouvernement du Brexit sur la corde raide	7
Italie : accident ferroviaire, les vrais responsables	7
Pakistan : barbarie envers les femmes	8
Il y a 50 ans : les essais nucléaires français	8
Réfugiés : enfermés dans les pays pauvres	12

ENTREPRISES	
Bluestar Siliconex-Saint Fons : accident mortel	9
ArcelorMittal-Bourg-en-Bresse : le patron doit payer	9
Crédit agricole - Guadeloupe : en grève	10
Agents territoriaux-Angers : la colère monte	10
Transports TRF-Belfort : exploiters-licenciés	10
Orange : le harcèlement patronal a tué	11
Sodexo Marseille : licenciement d'un délégué CGT	11
Banque de France - Rouen : profits en hausse, emplois en baisse	12
Tout l'été : Lutte ouvrière à votre rencontre	12
La Redoute Wattrelos : non aux horaires imposés	9
Sur le blog de Nathalie Arthaud	12

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Après l'attentat de Nice : le gouvernement garde la ligne de droite

Reprenant la même attitude qu'après les attentats du 13 novembre dernier, le gouvernement tente d'exploiter celui de Nice à son profit.

Prenant la parole la nuit même du drame, Hollande a annoncé la prolongation pour trois mois de l'état d'urgence. En place depuis novembre dernier, il n'a pourtant pas empêché l'attentat de Nice de se produire. Il a surtout été utilisé pour interdire des manifestations, ou pour en éloigner des militants. Son efficacité pour lutter contre le terrorisme est d'ailleurs si contestable que le gouvernement lui-même avait programmé sa fin le 26 juillet, annoncée par Hollande... quelques heures avant le drame de Nice. C'est donc avant tout pour masquer son impuissance et se donner des airs martiaux que le gouvernement le prolonge.

Dans le même ordre d'idées, le gouvernement veut mobiliser les réserves de la police et de la gendarmerie, le ministre de l'Intérieur Cazeneuve n'hésitant pas à reprendre

les termes de la droite et de l'extrême droite en invitant « tous les Français patriotes qui le souhaitent » à les rejoindre. Pour quoi faire ? Aider les policiers « exténués » par le rythme des surveillances, « sécuriser » les bals d'été ? Visiblement ni le gouvernement ni Hollande n'en savent encore rien. Mais cela leur permet de remettre sur la table la création d'une « garde nationale », déjà évoquée par Hollande en novembre dernier et directement puisée dans le programme du FN.

Le gouvernement a aussi immédiatement annoncé l'intensification des bombardements en Syrie et en Irak. Utilisant sans vergogne l'émotion suscitée par le massacre de familles sur la promenade des Anglais, il veut que la population soutienne ces raids qui frapperont aussi des centaines, des milliers de familles ayant le malheur de résider dans des

territoires contrôlés par Daech. Cela n'empêchera aucun nouvel attentat. Au contraire même, puisque les guerres et les interventions de l'impérialisme au Moyen-Orient sont directement à l'origine du chaos dans lequel est né et prospère Daech.

Mais ce langage et ces mesures aussi démagogiques que sécuritaires ne sont pas destinés à empêcher les attentats mais à concurrencer la droite et le FN sur leur terrain même. En posant ainsi aux chefs de guerre, Hollande et le gouvernement espèrent peut-être profiter de l'émotion pour regagner un peu de popularité. Il y a pourtant peu de chances que cela soit payant tant le gouvernement est discrédité.

Par contre, la multiplication des attentats renforce aujourd'hui en premier lieu la droite et surtout le FN. En reprenant à son compte ce qui leur sert d'idées, le gouvernement ne peut qu'apporter encore plus d'eau à leur moulin.

Jacques Le Gall

Concours d'idées réactionnaires

L'attentat de Nice à peine perpétré, les différents ténors de la droite se sont lancés dans une surenchère sécuritaire, reprenant l'essentiel des mesures prônées par le FN.

Les prochaines primaires de la droite n'y sont évidemment pas étrangères, chaque candidat ou ses soutiens du moment multipliant les coups de menton et les déclarations fracassantes.

Après Copé affirmant que « la guerre est en France », et Fillon faisant mine de se demander pourquoi le gouvernement voulait arrêter l'état d'urgence la veille de l'attentat, c'est Frédéric Lefebvre qui a préconisé l'instauration de l'état de siège. La palme revient à Henri Guaino qui a dit, sans rire, qu'il aurait fallu « mettre à l'entrée de la promenade des Anglais un militaire avec un lance-roquettes ». Le député LR Jacques Myard a, lui, copié presque mot pour mot le programme du FN en proposant « d'expulser tous les binationaux en voie de radicalisation » et « d'appliquer partout sur le territoire national l'interdiction du voile ».

Même Juppé, réputé plus modéré, a estimé qu'il « fallait faire plus ». Du coup, Sarkozy y est allé de ses propositions : bracelet électronique ou placement en centre de rétention pour les individus soupçonnés de radicalisme, fermeture des lieux de culte liés au salafisme ou « mise à l'isolement de tous les détenus condamnés pour terrorisme islamique ». Qu'importe si le tueur de Nice n'était ni repéré ni encore moins fiché et donc aucunement soupçonnable, et s'il ne fréquentait pas de mosquée. Leur objectif à tous est de se démarquer de leurs concurrents en chassant toujours plus loin sur les terres de l'extrême droite.

Marine Le Pen et le FN n'ont d'ailleurs pas besoin d'ajouter grand-chose à ce florilège. Il leur suffit d'attendre que les électeurs Les Républicains choisissent l'original plutôt que la copie.

En attendant, c'est toute la société, et plus particulièrement les immigrés, qui payent cette démagogie répugnante.

J. L. G.

Le poison du racisme

Des habitants des quartiers populaires de Nice, où vivait aussi l'auteur de l'attentat du 14 juillet, ont été au premier rang des victimes de la tuerie. Mais dans cette ville où la ségrégation sociale est forte, les familles souvent issues de l'immigration subissent déjà les amalgames racistes de ceux qui voudraient les assimiler aux terroristes, ainsi que la pression

policière.

De nombreuses personnes immigrées ou ayant simplement des origines étrangères sont inquiètes. Comme l'a résumé une habitante de Nice témoignant auprès de la presse : « C'est reparti pour un tour avec les amalgames, ils vont tout exagérer et les politiciens s'en serviront pour justifier l'intervention militaire en Syrie et tout ça. » Dans un autre quartier de la ville, un

travailleur a dit également sa colère : « Sur le chantier il y a des gens de toutes origines. On bosse, on se respecte, on est réunis par le travail [...] mais comment est-ce possible avec un président qui intervient une demi-heure après l'attaque alors que personne ne sait réellement ce qui s'est passé en parlant directement de terrorisme islamique ? » Des jeunes s'inquiètent du fait que cela va devenir encore plus difficile pour eux de trouver du travail.

Après les attentats du 13 novembre comme après ceux de janvier 2015, des paroles xénophobes, des actes et des agressions racistes se sont multipliés. Il y a eu l'incendie de la mosquée d'Ajaccio le 25 décembre 2015 aux cris de « les Arabes dehors ». Des groupuscules d'extrême droite ont, la nuit même du 13 novembre, attaqué et incendié des baraques de la jungle de Calais, menaçant directement les migrants.

De Valls à Le Pen en passant par Estrosi et Sarkozy, tant par leurs propos démagogiques que par leur politique de fermeture des frontières, les politiciens attisent la suspicion entre travailleurs et alimentent les préjugés racistes. Ce sont des poisons mortels pour les travailleurs, qui les divisent, les affaiblissent et renforcent leurs ennemis communs.

Christian Chavaux

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Lyon : 24 et 25 septembre – Saint-Priest, Espace Mosaique

Allocution de Nathalie Arthaud le samedi

Toulouse : 24 et 25 septembre – Hall 8, Parc des expositions

Allocution de Nathalie Arthaud le dimanche



Réunion publique de Nathalie Arthaud

candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle

à Paris
vendredi 30 septembre
à 20h30
au Cirque d'Hiver

110, rue Amelot, Paris 11^e

métros Filles-du-Calvaire ou Oberkampf

Entrée gratuite

Enfants en rétention : l'État français condamné

Mardi 12 juillet, l'État français a été une nouvelle fois condamné pour sa politique migratoire par la Cour européenne des droits de l'homme (Cedh). Cette fois, c'est pour avoir enfermé des enfants dans des centres de rétention administrative (CRA) où sont parqués les migrants sans papiers avant d'être expulsés.

La loi n'interdit plus l'enfermement des mineurs en camp de rétention, mais c'est à la condition d'avoir épuisé toute autre solution. Sinon cela est assimilé par la justice à un traitement dégradant et inhumain. L'enfermement dans les CRA, souvent placés à proximité même des

aéroports pour accélérer les expulsions, permet aux préfetures de mener plus facilement leurs mauvais coups.

En 2012, Hollande s'était engagé lors de sa campagne à mettre fin au placement en rétention des familles avec enfant. Après une brève période de recul, les chiffres s'envolent à nouveau. Entre 2014 et 2015, le nombre de mineurs enfermés a doublé, et c'est sans compter les 4 300 enfants placés en CRA à Mayotte l'année dernière avant d'être expulsés vers les Comores.

Une ignominie de plus à l'actif de ce gouvernement.

Gilles Boti

Macron : l'arpète de Bouygues et Vinci

Macron a défendu au Sénat le 6 juillet des mesures destinées à faciliter davantage encore l'accès des grands groupes du BTP aux marchés publics, soit 350 milliards d'euros.

Le chouchou du patronat s'est vanté d'avoir réduit de 40% la quantité de règles régissant la commande publique et de faciliter les partenariats public privé (PPP).

Les PPP constituent un pillage des fonds publics par Vinci, Bouygues et autres géants du BTP dont les exemples ne manquent pas. Alors que la justice, par manque de moyens, croule sous les dossiers, les trois quarts du budget de son ministère, 8 milliards d'euros, sont par avance avalés par le coût des PPP mis en place pour la

construction du nouveau tribunal de Paris et des nouvelles prisons. Pour la construction des bâtiments de l'Hexagone Balard, qui depuis 2015 regroupe l'état-major des forces armées françaises, Bouygues et Thales ont obtenu du ministère de la Défense qu'il leur verse un loyer de 154 millions d'euros sur 30 ans. Parmi les contrats passés avec Bouygues, on trouve l'entretien quotidien d'un scanner et d'une imprimante pour 13 613 euros ou bien encore 5 000 euros pour la pose d'un œilleton sur une porte!

C'est ce type de vol à grande échelle que Macron veut favoriser et c'est aussi pour ça que le patronat l'aime.

Denis Aler

Ville de Grenoble : un conseil municipal mouvementé

Lundi 11 juillet, le conseil municipal de Grenoble a dû être annulé et reporté d'une semaine après l'irruption de 250 manifestants, employés de la ville, membres de comités d'usagers et habitants, venus remettre des pétitions et surtout crier leur indignation et leur opposition au mal nommé « plan de sauvegarde des services publics locaux » du maire écologiste Éric Piolle.

Le plan vise en effet à faire 14 millions d'euros d'économies, en supprimant notamment 150 postes et en fermant plusieurs équipements municipaux. Les premières mesures concrètes, qui suscitent l'incompréhension et surtout la colère du personnel comme des usagers, sont la fermeture de trois bibliothèques de proximité, situées de surcroît dans des quartiers populaires, et la suppression d'un tiers des postes du service santé scolaire.

Les manifestants ont conspué les élus et frappé contre les cloisons de la salle du conseil pour se faire entendre. Devant la bronca qui n'a pas cessé une heure durant, le maire a finalement donné la parole à une délégation qui lui a dit ses quatre vérités. Mais les manifestants, qui attendaient que le maire s'explique, ont perdu patience et envahi la salle, en prenant place dans les fauteuils des élus et reprenant durant près de deux heures des slogans contre

sa politique. Le maire, ne daignant même pas s'adresser à eux, a fini par annuler et reporter le conseil municipal. Les manifestants sont repartis, contents de s'être fait entendre. Le soir, ils ont pu voir les journaux télévisés locaux et nationaux faire écho à leur mobilisation.

Le lendemain matin, mardi 12 juillet, le conseil d'administration du CCAS de Grenoble a, quant à lui, reçu la visite des infirmières menacées par ce même plan d'austérité du maire. C'est la preuve que le combat contre ce plan pourrait continuer, trouver d'autres relais et se renforcer. C'est en effet l'ensemble des services de la ville et du Centre d'action sociale qui seront touchés par l'austérité à la sauce aigre-verte.

Correspondant LO



Éric Piolle (maire écologiste) et sa première adjointe (Parti de gauche) face aux manifestants.

Allier : route meurtrière

Quinze morts sur un tronçon d'un kilomètre, dans l'Allier, en quatre mois : les accidents toujours graves et souvent mortels se succèdent sur la Rcea (Route Centre-Europe Atlantique) et en font l'une des routes les plus meurtrières du pays.

Cette voie, l'une des rares à traverser la France d'est en ouest,

sans péages, est sillonnée par de très nombreux véhicules, dont des poids lourds. La plupart des accidents sont dus à des chocs frontaux entre automobiles et camions dans les portions qui ne sont pas à deux fois deux voies ou sans séparation centrale, alors que depuis longtemps diverses associations d'usagers et

services de secours réclament ces aménagements.

La réaction des autorités, préfet en tête, est de temporiser, d'expliquer que des travaux sont à l'étude, que rien ne pourra être sécurisé avant 2020, et même au-delà... Elles ne sont manifestement pas pressées de mettre fin à cette hécatombe.

Correspondant LO

Fil rouge

Mélenchon, bien détaché des travailleurs

Mélenchon, déjà coutumier des envolées germanophobes, en est à parler comme l'extrême droite. Il a évoqué ainsi le 5 juillet au Parlement européen une « Europe de la violence sociale, comme nous le voyons dans chaque pays chaque fois qu'arrive un travailleur détaché, qui vole son pain aux travailleurs qui se trouvent sur place ». Assumant ses propos, dans

une interview au journal *Le Monde*, il a ensuite expliqué que le « pain volé » était une expression « très classique ».

Elle est classique, certes, mais pour ceux qui véhiculent des préjugés xénophobes et veulent diviser le monde ouvrier en désignant les travailleurs étrangers comme des voleurs du travail des autres!

Hollande et PSA en pleine lune de miel

Dans son allocution du 14 juillet, Hollande

a défendu son bilan politique. Et il a présenté, entre autres, les accords de compétitivité signés chez PSA comme conformes à ses valeurs.

Le 14 juillet 2012, alors que le trust automobile usait du mensonge des difficultés financières pour justifier 11 000 licenciements et la fermeture de l'usine d'Aulnay, le même Hollande avait dit que le gouvernement n'accepterait pas « en l'état » cette fermeture d'usine. Résultat, les licenciements ont eu

lieu et l'usine a fermé. Montebourg, alors ministre, a même offert trois milliards à PSA et une aide pour sa banque.

Aujourd'hui, les accords de compétitivité vantés par Hollande ne font qu'accroître l'exploitation des travailleurs. Travail de nuit payé moins, samedis obligatoires non payés, flexibilité, diminution des salaires et primes et toujours des suppressions d'emplois, voilà les valeurs de Hollande!

Un salaire qui décoiffe

Le coiffeur de Hollande touche un salaire brut de près de 10 000 euros par mois. On ne l'aurait jamais su si *Le Canard enchaîné* ne l'avait révélé ; mais une fois l'affaire connue, Hollande a justifié cette somme par le fait que le coiffeur en question doit être disponible 24 heures sur 24 et le suivre dans ses déplacements.

Si on comprend bien, un travailleur soumis à la flexibilité et à la mobilité mérite un tel salaire. C'est bon à savoir.

Loi travail : ce que le pouvoir fait, la rue peut le défaire

Après être repassée devant le Sénat mardi 19 juillet, la loi travail devait être adoptée par les députés mercredi 20. Ou, plus exactement, le gouvernement devait avoir recours une fois de plus à l'article 49-3 de la Constitution pour imposer son texte aux députés.

Mais, si la Constitution d'une part et la servilité des députés socialistes d'autre part, permettent à la loi de passer, rien ne dit pour autant qu'elle sera appliquée. Les centaines de milliers de travailleurs qui ont participé à la lutte durant quatre mois n'ont pas changé d'avis. Les millions d'autres qui les ont approuvés, malgré les campagnes de calomnies contre les grévistes et les manifestants, non plus. Les directions confédérales ont d'ailleurs déjà fixé au 15 septembre la prochaine journée d'action et les militants syndicaux

commencent à la préparer. Dans son discours du 14 juillet, Hollande a résumé la loi à ses points essentiels : les licenciements seront facilités, évidemment sous le prétexte dont personne n'est dupe de faciliter les embauches ; les entreprises pourront mettre en place des accords locaux dérogeant aux conventions collectives, c'est-à-dire dégradant les conditions de travail, allongeant les horaires, diminuant les tarifs des heures supplémentaires et donc les salaires. Il suffira pour cela qu'elles trouvent des responsables

syndicaux accommodants. Hollande a eu le front de prétendre que cette loi était dans la lignée de celles de 1936 instituant les conventions collectives. Elles en sont l'exact contraire ! En 1936, grâce à la grève générale, la force collective des travailleurs imposait des limites à l'exploitation. En 2016, la loi travail, en instituant des accords locaux, voudrait briser cette force collective pour renforcer l'exploitation.

Mais, Hollande ou pas, la force collective des travailleurs n'a pas disparu. Elle s'est même exprimée quatre mois durant contre ce gouvernement. Et elle continuera à le faire, contre la loi travail et tous les mauvais coups que patrons et gouvernement ont encore sous le coude.

Paul Galois

Loi Aubry, 35 heures et emplois créés : cachez ce rapport...

Selon un rapport non publié de l'Igas, l'Inspection générale des affaires sociales, l'application de la loi Aubry sur les 35 heures a généré 350 000 créations d'emplois entre 1998 et 2002. Sans être une révélation, la conclusion de ce rapport, bouclé en mai dernier, dérange suffisamment, semble-t-il, pour que le directeur de ce corps de hauts fonctionnaires chargés d'études dans des domaines comme la santé, le travail ou la formation professionnelle, décide de le laisser dormir dans

les cartons, sans le transmettre au gouvernement ni à la presse.

C'est ce qu'ont dénoncé deux syndicats de l'Igas, qui s'étonnent de cette décision autoritaire, prise apparemment sans la procédure habituelle de contrôle, et motivée a posteriori par la qualité prétendument insuffisante du rapport.

Il est vraisemblable que le patron de l'Igas, ancien directeur de cabinet au secrétariat d'État à l'Emploi sous Juppé, ne soit pas très enclin à admettre que, même au travers des lois

Aubry si peu soucieuses d'améliorer le sort des salariés, la réduction du temps de travail ait suscité des créations d'emplois. À l'heure du « travailler plus pour gagner moins », ni Hollande et Valls, dont l'objectif est de déréguler au maximum les conditions de travail, ni leurs concurrents de droite ou du FN ne tiennent à ce qu'émerge l'idée évidente de la nécessité de réduire le temps de travail de chacun pour que tous aient un emploi.

Viviane Lafont

Réforme de l'inspection du travail : le patronat crie pour la forme

Commencée en 2012, la réforme de l'inspection du travail a vu ses dernières mesures entrer en application au 1^{er} juillet. Et comme il sait si bien le faire, le patronat crie alors même que cette réforme sert en grande partie ses intérêts. Le Medef met en cause une « augmentation du pouvoir [de l'inspection du travail] en matière d'arrêts de travaux, d'investigation et de sanction ». Quant à la CGPME, pour les petites et moyennes entreprises, un de ses responsables déplore que les inspecteurs du travail puissent « faire arrêter sur-le-champ le travail d'un salarié de moins de 18 ans exposé à un danger grave et imminent », accusant cette nouvelle mesure de... bloquer l'embauche des mineurs !

En réalité, ces syndicats patronaux se gardent bien de protestations conséquentes tant la réforme leur profite, y compris dans ces dernières mesures. Car même le prétendu pouvoir accru des inspecteurs – qu'ils déplorent – est en fait lié à leur nouvelle compétence qui consiste à proposer aux patrons de simples amendes. Il s'agit de leur épargner le risque de se voir dresser un procès-verbal suivi, rarement, d'un procès et plus rarement encore, d'une condamnation.

Ces mesures viennent ainsi parachever une réforme faite sur mesure pour le patronat et dénoncée par plusieurs organisations syndicales comme la CGT, Sud et la FSU. Les inspecteurs

et contrôleurs du travail, déjà en nombre notablement insuffisant (2300 pour 1,8 million d'entreprises et 18 millions de salariés), sont maintenant réorganisés en 230 « unités de contrôle » placées sous la tutelle directe d'un responsable hiérarchique, remplaçant une organisation en 790 sections plus indépendantes, et avec un pouvoir de sanction sur le patronat réduit et encadré.

Pour faire passer ses entraves à l'action des inspecteurs du travail déjà débordés, le gouvernement a enrobé sa réforme de prétendus nouveaux droits qui sont en réalité des mesures de bon sens minimales. Mais même ce peu dérisoire est déjà trop pour le patronat.

David Louvois



Producteurs de lait : sous la coupe des géants de l'agroalimentaire

La Commission européenne vient de donner sa réponse aux mobilisations paysannes contre l'effondrement du prix du lait payé aux éleveurs, en particulier en France, mais pas seulement. 500 millions d'euros sont débloqués pour toute l'Europe, mais seulement 150 millions sont prévus pour aider les agriculteurs en détresse.

Les « aides » européennes, environ 50 millions d'euros pour les 62 000 éleveurs-producteurs de lait en France, sont dérisoires par rapport à l'effondrement du prix d'achat du lait par les grossistes. Car si aujourd'hui des milliers d'éleveurs sont dans une situation désastreuse c'est simplement qu'ils sont sous la coupe des géants de l'agroalimentaire.

Lactalis, numéro 1 mondial dans la branche du lait, détenu par la famille Besnier, Danone et la famille Riboud, Nestlé ou la coopérative Sodiaal ont imposé une baisse continue du prix d'achat du lait aux éleveurs... pour faire grimper leurs profits à outrance. En juillet 2015, face à la mobilisation des éleveurs, tous ces géants se sont engagés

à garantir un prix d'achat de 0,34 euro le litre, garantissant un revenu minimum aux éleveurs. Aujourd'hui, alors qu'ils ont jeté à la poubelle ces engagements solennels, les mêmes trusts et coopératives achètent le litre de lait à 0,26 euro, soit une baisse des prix de 23,5% sur un an, qui va précipiter la faillite de milliers d'éleveurs. Dans le même temps, les consommateurs n'ont vu baisser ni le prix du litre de lait, ni celui des produits laitiers ou fromages.

Quand le ministre de l'Agriculture se félicite de cette mesure, il se moque des milliers d'agriculteurs en situation de survie provisoire. Il est vrai que, comme tout le gouvernement, celui-ci comme ceux qui l'ont précédé, n'est là que pour protéger les maîtres du marché, regroupés au sein de l'Association nationale des industries alimentaires, l'ANIA, dont le bureau rassemble tous les géants du secteur. Pour les petits agriculteurs des larmes de crocodiles, pour les maîtres du marché les milliards encaissés, bien réels.

Paul Sorel

Turquie : le contre-coup d'État d'Erdogan

Après le coup d'État manqué de la nuit du 15 au 16 juillet, le président turc Erdogan, son gouvernement et son parti l'AKP n'ont pas perdu de temps pour assouvir leur soif de vengeance. Des milliers d'arrestations ont eu lieu, non seulement parmi les soldats impliqués dans cette tentative, mais dans d'autres secteurs de l'appareil d'État, en particulier dans la magistrature. Erdogan sort politiquement renforcé de l'épreuve, et il veut maintenant profiter de la situation.

Le pouvoir a annoncé son intention de prendre des sanctions exemplaires et même déclaré que, dans ce but, la peine de mort pourrait être rétablie, « *puisque le peuple le veut* ». Il a désigné son rival islamiste Fethullah Gülen, réfugié aux États-Unis, comme le responsable de la tentative de putsch. Mais comment se fier au pouvoir turc pour dire ce qui s'est vraiment passé les 15 et 16 juillet ?

Les difficiles relations entre Erdogan et l'armée

Qu'un fort mécontentement ait existé au sein de l'armée envers le pouvoir d'Erdogan, cela n'est certes pas une découverte. Le gouvernement islamiste, depuis qu'il est en place, n'a eu de cesse de prendre le contrôle de ce bastion traditionnel des kémalistes qui s'affirment comme les gardiens des traditions laïques de la République instaurée en Turquie par Mustafa Kémal après la Première Guerre mondiale et la chute de l'Empire ottoman. Ses sommets ont été largement épurés, placés sous le contrôle d'hommes de l'AKP. Mais en même temps la politique d'Erdogan a continué d'y susciter des mécontentements.

L'armée a été la première à subir les conséquences des choix du pouvoir, avec la reprise de la guerre au Kurdistan, la complicité du régime avec l'organisation État islamique présente en Syrie, la tension créée avec les États-Unis avec lesquels les militaires turcs sont habitués à collaborer. Face à ce qu'une grande partie de la bourgeoisie turque considère comme la dérive politique d'Erdogan, l'éventualité d'une intervention de l'armée a été souvent évoquée, se basant sur les précédents de 1960, 1971

et 1980 où des coups d'État militaires avaient mis fin à des périodes d'instabilité et d'incertitude politique. Plus même, un tel coup d'État était certainement souhaité par une partie de l'opposition même si elle se garde de l'avouer aujourd'hui.

Mais justement, rapportée à ces précédents historiques, la tentative du 15 juillet a de quoi surprendre. Visiblement mal préparée, laissant le gouvernement en situation d'organiser la riposte, elle n'a été le fait que d'une partie minoritaire de l'armée dont on ne connaît guère l'orientation politique, même si Erdogan accuse maintenant son ennemi Fethullah Gülen. Celui-ci, de son côté, accuse Erdogan d'avoir organisé un putsch factice, dont il a donc pu triompher facilement.

Les dirigeants du putsch avaient-ils reçu l'assurance qu'ils seraient suivis par le reste de l'armée et, ce soutien n'étant pas venu, sont-ils ainsi tombés dans un piège ? On peut se le demander d'autant plus qu'Erdogan apparaît maintenant comme le principal bénéficiaire de la situation.

Il est peu probable qu'on sache vraiment, du moins dans un avenir proche, ce qui s'est réellement tramé au sein de l'armée et entre les sommets de celle-ci et le gouvernement. En destituant des milliers de magistrats, Erdogan prend d'ailleurs ses précautions, se débarrassant de ceux qui auraient pu pousser plus avant les enquêtes, non seulement sur les faits de corruption qui le concernent, mais aussi sur les conditions du putsch. Il peut maintenant triompher, annonçant ouvertement son intention de « faire le ménage » au sein de l'appareil d'État et d'en éliminer tous ceux qui pourraient s'opposer à son pouvoir.



Des soldats se rendent, le 16 juillet.

Erdogan sauvé par « le peuple » ?

Erdogan proclame avoir été sauvé par l'intervention du « peuple », descendu dans la rue à son appel dans la nuit du 15 au 16 juillet pour s'affronter aux soldats. Une grande partie de la nuit, à Ankara comme à Istanbul, cet appel a été relayé par les mosquées. Mais le « peuple » en question est surtout celui des partisans de l'AKP, qui ont pu s'en prendre à de jeunes soldats désemparés faisant leur service militaire, allant parfois jusqu'au lynchage. Les mêmes paradent maintenant dans les rues, défilant dans les quartiers kurdes et alévis, promettant le châtiement à leurs habitants suspects de tiédeur envers le gouvernement islamiste, s'en prenant parfois aux femmes non voilées. L'action de ces groupes s'ajoutera peut-être à la large répression annoncée par le pouvoir. Bien des militants de gauche, ou tout simplement des Kurdes, nullement impliqués dans le putsch, en subiront malheureusement les conséquences.

Pourtant, à plus long terme, il n'est pas sûr qu'Erdogan sorte vraiment renforcé de cette affaire. Sans doute réussira-t-il à faire passer son projet de République présidentielle, qui se heurtait à de nombreuses oppositions. Mais en fait son

pouvoir n'a pas été sauvé par « le peuple », mais par la haute hiérarchie militaire qui s'est détournée des putschistes. Erdogan est aujourd'hui plus dépendant que jamais de ce soutien des chefs de l'armée. Tout AKP ou proches de l'AKP qu'ils soient, ils le lui feront payer par la suite, si même ce premier putsch raté n'en annonce pas un autre.

Les événements de la nuit du 15 au 16 juillet vont se traduire par un nouveau durcissement du régime contre toutes les oppositions, non seulement parmi ses

concurrents politiques directs, mais aussi du côté des militants de gauche et d'extrême gauche, des Kurdes, des syndicalistes voire de simples travailleurs voulant défendre leurs droits. Mais une victoire des putschistes aurait sans doute prélué à une évolution analogue. Plus que jamais, pour les travailleurs et tous les opprimés de Turquie, il n'est pas de sauveur suprême, ni du côté d'Erdogan bien sûr, ni du côté des militaires qui se prétendent défenseurs des libertés.

André Frys

États-Unis : cercle vicieux de violence

L'article suivant est la traduction d'un article paru le 18 juillet dans le bimensuel trotskiste américain *The Spark*.

« Acte terroriste », c'est ainsi que la police a qualifié l'assassinat de policiers à Dallas puis à Baton Rouge.

C'en est peut-être un. Mais si c'est le cas, il n'est certainement pas surprenant que des individus isolés en viennent à attaquer la police. Une guerre ouverte s'est poursuivie dans les grandes villes, opposant les policiers à des gens, de jeunes hommes pour la plupart, et noirs le plus souvent mais pas toujours. Ce ne sont pas les policiers qui y comptent le plus de blessés ou de morts. Pour chacun des

agents de police tués cette année, on compte des dizaines de civils tués par la police.

Alors il est possible que certains aient décidé de tuer des policiers en représailles, ou comme avertissement, ou dans l'espoir d'arrêter les tueries.

Si c'est le cas, ils se trompaient on ne peut plus lourdement. La population noire sait de longue date que les actions individuelles ne peuvent faire reculer l'oppression – seule la force de la population mobilisée de manière organisée en est

Grande-Bretagne : le gouvernement du Brexit sur la corde raide

La crise politique ouverte par l'annonce de la démission de Cameron, après son échec lors du référendum sur le Brexit, n'aura pas duré longtemps. Le 11 juillet, Theresa May, sa ministre de l'Intérieur depuis 2010, a pris sa succession. La relève de Cameron n'aura donc pas causé les remous politiques que craignaient les milieux d'affaires, à un moment où les marchés financiers restent des plus chaotiques.

Pour arriver à ce résultat, les hautes sphères du parti conservateur ont pesé de tout leur poids pour obtenir des rivaux de May qu'ils se retirent de la course. Dès lors, il n'était plus nécessaire de recourir à l'arbitrage de la base du parti qui, travaillée par la démagogie des ténors du Brexit, risquait d'élire l'un d'entre eux.

Du coup, on en arrive à la situation paradoxale d'une Premier ministre qui, après avoir soutenu le maintien de la Grande-Bretagne dans l'Union européenne avant le référendum, dirige un gouvernement censé organiser la sortie du pays de cette même Union, avec un personnel politique en grande partie eurosceptique.

Mais cette situation est moins paradoxale qu'il n'y paraît. Après tout, ni les cercles dirigeants de la bourgeoisie britannique ni les nombreuses multinationales qui ont choisi la Grande-Bretagne comme

base logistique pour leurs opérations européennes ne souhaitent le Brexit. Et aujourd'hui, elles cherchent avant tout à limiter les dégâts. Le rôle de Theresa May est donc moins d'assurer la sortie du pays de l'UE que de faire en sorte que les grandes entreprises conservent leur libre accès au marché de l'Union.

Theresa May l'a elle-même souligné lors de sa prise de fonction, en affirmant d'un côté qu'elle entendait se soumettre à la volonté de l'électorat, et en ajoutant dans le même souffle qu'elle n'entendait pas enclencher avant 2017 les négociations officielles de sortie de l'UE, suivant la procédure prévue par l'article 50 du traité de Lisbonne, et que la Grande-Bretagne en resterait membre au moins jusqu'en 2019.

D'ici là, il y aura bien des marchandages. Ils ont d'ailleurs déjà commencé par une tournée de Theresa

May dans les principales capitales européennes, dont l'objectif essentiel sera sans doute de calmer la spéculation sur les marchés financiers, qui affecte sérieusement le système bancaire, tant en Grande-Bretagne que dans l'UE.

Mais il peut aussi se produire bien des rebondissements. Les bourgeoisies britannique et européenne ont sans doute tout intérêt à trouver un arrangement qui maintienne le statu quo dans leurs relations économiques. Mais cela ne veut pas dire que les unes et les autres ne chercheront pas à profiter de l'occasion pour tirer la couverture à elles.

Par ailleurs, du côté britannique, même si le vide institutionnel a été comblé pour l'instant, les surenchères xénophobes qui avaient été à l'origine du référendum, ne sont pas près de s'arrêter, entre la droite conservatrice d'une part, et de l'autre un parti souverainiste Ukip désormais ouvertement anti-immigrés.

Autant dire que le nouveau gouvernement va se livrer à un jeu d'équilibre dont les premières victimes risquent d'être les travailleurs immigrés, et, à travers eux, si elle se laisse faire, la classe ouvrière dans son ensemble.

François Rouleau

Italie : accident ferroviaire, les vrais responsables



VIGILI DEL FUOCO

Cet article nous est adressé par nos camarades de *L'Internazionale* (Italie - UCI)

La catastrophe ferroviaire du 12 juillet dans la région des Pouilles a causé la mort de 23 personnes et en a blessé 52 autres. Cette ligne à voie unique voit circuler de nombreux trains, avec chaque jour des milliers de personnes allant ou revenant du travail, et deux rames se sont heurtées de front.

La presse a souligné l'arrêt du système de contrôle des trains, encore confié au « blocage téléphonique », qui consiste à s'arrêter, d'une gare à l'autre, qu'un train s'est engagé sur la voie. Mais les « coupables » ont déjà été désignés. Comme dans un accident analogue, survenu en Bavière au mois de février, il s'agit de la célèbre « erreur humaine » pour laquelle payeront vraisemblablement les chefs de gare des stations d'Andria et de Corato. Ainsi passe au second plan la lenteur avec laquelle on adapte les lignes ferroviaires aux systèmes modernes de contrôle du trafic, destinés à réduire drastiquement les conséquences d'inévitables erreurs humaines. Et passe aussi au second plan le fait que d'antiques systèmes comme celui du blocage téléphonique, pensés pour une époque où sur ces voies circulaient bien moins de trains et à vitesse plus réduite, deviennent encore plus risqués sur une ligne très fréquentée.

Il est vrai que ceci a été abordé par la presse et la télévision et a fait l'objet de polémiques politiques, mais on peut facilement prévoir

que d'ici peu de temps on n'en parlera plus... jusqu'au prochain accident.

La sécurité du transport ferroviaire dans son ensemble ne peut pas être l'otage de polémiques occasionnelles et de commentaires de talk-show. Les reportages diffusés dans les heures suivant l'accident montraient d'autres brèches dans la sécurité. Ils montraient la difficulté des communications téléphoniques du fait de l'absence de réseau sur cette portion de ligne, tandis que les images prises d'hélicoptère montraient que l'accident s'est produit au milieu d'un terrain cultivé, sans accès aux rails pour les ambulances et les autres moyens de secours. Combien de portions de voie présentent les mêmes lacunes dans la sécurité ? Chaque cheminot pourrait fournir une liste nourrie, tirée de son expérience personnelle.

La vie des usagers du train et celle des cheminots ne seront jamais vraiment protégées tant que cela dépendra de logiques de réduction de coûts et d'augmentation des profits. Au-delà de leurs engagements de façade, les entreprises ferroviaires ont toujours opposé la résistance la plus acharnée lorsque les cheminots ont lutté contre des procédures, des modèles d'organisation, des types de matériel roulant, des conditions d'exploitation des lignes ferroviaires qui les exposent, eux et les voyageurs, à des risques inacceptables.

L'Internazionale

Pakistan : barbarie envers les femmes

Au Pakistan, l'assassinat par son frère d'une star des réseaux sociaux révèle une nouvelle fois l'oppression abjecte dont sont victimes les femmes de ce pays.

Qandeel Baloch avait acquis une popularité auprès d'une partie de la jeunesse en publiant sur son compte Facebook des photos où elle apparaissait dans des attitudes qui n'étaient pas du goût des autorités islamiques. Son frère affirme l'avoir tuée sans aucune gêne prétendant agir pour « l'honneur » de sa famille.

Près d'un millier de Pakistanaïses sont victimes chaque année de ces « crimes d'honneur ». Et ces meurtres sont dans la majorité des cas couverts par les autorités. Les hommes disposent ainsi d'un véritable droit de tuer à l'égard des femmes tentées de s'affranchir des mœurs rétrogrades qui en

font des esclaves recluses, chargées de toutes les besognes domestiques et devant satisfaire les exigences sexuelles d'un mari qu'elles n'ont, pour la plupart du temps, pas choisi. Qandeel Baloch, elle-même, était retournée dans sa famille pour fuir les violences conjugales.

Ce crime a soulevé l'indignation au-delà des frontières du Pakistan, tout comme il y a deux ans, lorsqu'une autre jeune Pakistanaïse avait été lapidée

par son père, ses frères, des cousins, sous les yeux de la police, pour avoir épousé un homme sans l'autorisation de sa famille. Mais comment s'étonner de cette barbarie dans cette ancienne colonie britannique où les forces religieuses ont acquis une position prépondérante sur la société dans le cadre de la décolonisation, puis ont été soutenues par les puissances occidentales, notamment les États-Unis qui n'avaient pas hésité

à armer des seigneurs de guerre islamistes pour contrer l'armée soviétique lorsque celle-ci avait envahi l'Afghanistan en 1979.

Que le régime pakistanais, toujours largement soutenu par les grandes puissances occidentales, se maintienne au pouvoir en cautionnant les pires barbaries à l'encontre des femmes n'est apparemment pas un critère qui entre en ligne de compte pour les dirigeants impérialistes.

Denis Aler

Il y a 50 ans

Les essais nucléaires français en Polynésie : l'État dégage toujours sa responsabilité

Il y a cinquante ans, le 2 juillet 1966, avait lieu le premier essai nucléaire français en Polynésie. Pendant trente ans, 193 tirs allaient être effectués dans cette zone de l'océan Pacifique et, aujourd'hui encore, les dommages causés aux hommes et à la nature ne sont toujours pas réparés.

Pour de Gaulle, au pouvoir depuis 1958, la « grandeur de la France » devait être assurée par la possession de l'arme nucléaire. Pour autant, il n'était pas question que ces essais soient effectués en métropole, par crainte de réactions de la population. Le choix se porta sur des territoires colonisés, d'abord en Algérie, au sud du Sahara, ensuite en Polynésie, des lieux qui avaient l'avantage d'être éloignés de l'hexagone.

Les essais nucléaires

En tout, jusqu'à leur interdiction décidée en 1996, il a été procédé à 210 essais nucléaires, 17 en Algérie et 193 en Polynésie.

En Algérie, les tirs ont été effectués entre 1960 et 1966, y compris donc après l'indépendance du pays, puisqu'une « annexe secrète » des accords d'Évian de 1962, qui mettaient fin à la guerre, autorisait la France à y lâcher ses bombes pendant cinq années supplémentaires. Quels dégâts sur la région l'armée française a-t-elle laissés derrière elle ? Il est bien difficile de le savoir, les autorités militaires n'ayant laissé dans leur ancienne colonie aucune archive sanitaire, étant parties en laissant des sites contaminés par des déchets toxiques enfouis à faible profondeur, et ayant menti sur l'ampleur

des zones touchées par les radiations.

En Polynésie, les tirs effectués « au nom de la paix » ont eu lieu sur les atolls de Mururoa et Fangataufa. Mais c'est sur l'ensemble de l'archipel que les fonds marins ont été fragilisés, et aujourd'hui les atolls risquent à tout moment de s'effondrer. Les sols ont été contaminés par des débris toxiques et radioactifs, ce qui atteint par ricochet les réserves alimentaires, à commencer par les poissons. Face à ce désastre, les scientifiques ont calculé qu'il faudra attendre 240 000 ans pour que les retombées du plutonium, présent dans l'arme nucléaire, soient complètement neutralisées.

De la part des autorités françaises la même ignorance qu'en Algérie prévaut sur les conséquences sanitaires qui frappent la population polynésienne : cancers, leucémies, malformations congénitales, difformités, déficit des naissances, etc. Et comme tout le système de santé polynésien était tenu jusqu'en 1994 par des médecins militaires, il est évident qu'un voile opaque recouvre les atteintes aux personnes.

Irresponsables et criminels

Les apprentis sorciers qui, à l'armée, commandaient aux tirs n'avaient pas

envisagé toutes les conséquences, et ils n'avaient surtout aucune certitude quant à la portée et la fiabilité de ces expériences. Pour toute protection, les soldats portaient une simple chemisette de coton et un masque datant de la

avaient été exposés aux radiations, afin que les militaires puissent étudier les effets de l'arme nucléaire sur l'homme.

Dans ces conditions, il est difficile de connaître le nombre total de victimes, puisque l'armée s'est pré-

prétendre à une indemnisation. Mais il fallait déjà en être averti, ce qui était loin d'être le cas pour les habitants isolés, ou ceux qui, se trouvant à des centaines de kilomètres des explosions nucléaires, se croyaient à l'abri. Mais surtout, les conditions d'attribution ont été très restrictives : il fallait prouver que l'on avait été exposé suffisamment longtemps à un certain taux de radiations, et la loi introduisait la notion de « risque négligeable ». Peu de dossiers ont donc été acceptés. En janvier 2014, sur les 880 dossiers déposés, seuls 1,5 % ont donné droit à une indemnisation ; dix-neuf personnes en tout en ont bénéficié, dont neuf Polynésiens !

Après l'arrêt des essais nucléaires en 1996, la Polynésie a bénéficié en dédommagement des dégâts occasionnés d'une rente annuelle fixée à 150 millions. Elle a diminué ensuite pour atteindre 84 millions cette année.

En 2013, l'ouverture des archives militaires, partielle et avec, en outre, de nombreuses pages blanches, n'a pas vraiment levé le secret défense. Sans doute des documents font état du fait que toute la Polynésie a été contaminée, et pas seulement les deux atolls où les tirs ont eu lieu. Mais presque tous les rapports affirment en revanche que les doses de radiations subies par la population étaient « négligeables ». C'est en vertu de ces conclusions que 81 % des demandes d'indemnisation ont été rejetées.

Marianne Lamiral



Seconde Guerre mondiale, et il leur était seulement conseillé de prendre une douche après avoir assisté aux explosions. Deux ministres présents furent eux aussi contaminés lors d'un accident de tir en 1962 en Algérie, et l'un d'eux mourut d'une leucémie. Quant à la population locale, elle n'était la plupart du temps même pas informée des dangers.

Pire, l'ouverture partielle des archives en 2013 a révélé que c'est sciemment que soldats et habitants

value pendant des décennies du secret défense pour poser une chape de plomb sur ses crimes ; il n'y a pas eu de dépistage, ni sur les soldats de retour en métropole ni encore moins sur les populations locales. On estime que sur les deux sites de lancement 150 000 personnes ont été touchées.

Des victimes en quête de reconnaissance

En 2010, le vote de la loi Morin, du nom du ministre de la Défense d'alors, a permis aux victimes de

La Redoute : non aux horaires imposés

À la Redoute Martinoire, à Wattrelos, dans le Nord, la direction a décidé d'appliquer le nouvel « accord » d'entreprise, applicable début juin 2016, signé par la CGC et la CFTD après le plan social de 2014 qui a supprimé 1 200 emplois sur 2 400.

Ainsi les travailleurs de la Redoute ont perdu les jours fériés qui auparavant étaient chômés et payés.

Depuis déjà quatre semaines, pour la période des soldes, la direction a imposé des heures supplémentaires et des samedis obligatoires. Elle a poussé le bouchon encore plus loin, en obligeant à travailler le jour du 14 juillet, ce qui n'avait jamais eu lieu et en annonçant que le samedi 16 juillet serait travaillé.

À l'annonce du travail obligatoire le 14 juillet, alors que beaucoup avaient déjà fait des projets pour occuper leur journée loin de la Redoute, le mécontentement a monté brusquement. Et ce n'est pas le fait d'être payé double ce jour-là qui représentait une compensation. Alors, l'idée s'est imposée de faire un débrayage la veille du 14 juillet, à 10 heures du matin. Une assemblée générale animée de 80 salariés a dénoncé cette folie d'obliger des travailleurs à faire des semaines interminables pour envoyer des colis qui ne contiennent rien de vital pour les clients.

Avant cette AG, un défilé avait parcouru les ateliers, autour d'une chanson-slogan que certaines avaient préparée avant l'AG: « *Ils veulent nous faire bosser, Même les jours fériés, Les samedis imposés, On est archi-crevés, Ça va péter...* »

Les nombreux intérieurs faisaient des signes de sympathie, levaient le pouce et même parfois levaient le poing (en cachette de la hiérarchie). Et pendant deux heures, le ras-le-bol s'est exprimé. Il fallait voir la tête de certains chefs qui ne s'attendaient pas à nous voir réagir de cette manière.

Un rendez-vous a été pris pour le lendemain, 14 juillet, où une trentaine de travailleurs a participé à un autre débrayage. D'autres avaient décidé de faire grève toute la journée.

Ceux qui ont participé à ces débrayages sont ravis d'avoir montré leur ras-le-bol et cela d'autant plus que la direction a fini par annoncer qu'elle renonçait au samedi imposé le 16 juillet.

Le déménagement dans la nouvelle usine, appelée le Quai 30, est imminent. Dans ce cube de tôle inhospitalier et sans fenêtre, la productivité devrait atteindre des records: les colis seraient préparés en deux heures. Dans ce nouveau site, la direction prévoit de supprimer les pauses actuelles et d'allonger le temps de travail au poste. Alors, ces débrayages sont de bon augure et beaucoup sont conscients qu'il fallait démontrer qu'ils n'ont pas l'intention de se laisser faire au Quai 30.

Correspondant LO

Bluestar Silicones – Saint-Fons : accident mortel

Un ouvrier d'une entreprise sous-traitante est mort dans l'incendie qui s'est déclaré, mardi 28 juin, dans un entrepôt de stockage de l'usine Bluestar de Saint-Fons dans le Rhône, et un pompier de l'usine Solvay voisine a été blessé.

Ce sont en effet les pompiers de ces usines de la vallée de la chimie, proches les unes des autres dans la banlieue sud de Lyon, qui sont les premiers sur les lieux pour assurer les interventions.

Devant l'ampleur du sinistre, le PPI (Plan particulier d'intervention) a été déclenché rapidement, provoquant la venue en renfort de plus de 100 pompiers du SDIS (Service départemental incendie secours), et mettant le commandement des secours sous la direction du préfet. Ayant eu connaissance de l'incendie, une dizaine de pompiers de Solvay sont également revenus volontairement sur leurs repos afin d'aider leurs camarades.

Pour rassurer tous ceux qui se sont inquiétés de l'énorme colonne de fumée noire et de ce qu'ils risquent d'avoir respiré, mais également dans le doute, la préfecture a décidé le confinement des salariés des usines alentour, ainsi que le confinement des enfants dans les écoles de Saint-Fons et Feyzin, et celles de Vénissieux et Pierre-Bénite les plus proches, ainsi que la fermeture de l'autoroute qui longe l'usine.

Comment a-t-on pu en arriver là dans une usine chimique, dont on nous

dit que la sécurité y est au maximum ? Bluestar est en effet une ancienne usine Rhodia consacrée à la chimie des silicones, classée Seveso seuil haut, c'est-à-dire parmi les plus dangereuses.

Il semble que tout soit arrivé lors d'une manipulation d'une palette de fûts contenant un produit inflammable: un fût aurait été transpercé, ce qui n'est pas exceptionnel. Le salarié aurait sorti la palette et l'aurait posée sur une fosse de rétention mobile en ferraille. On ne sait pas comment le produit répandu s'est enflammé: étincelle générée par un frottement des fourches du chariot élévateur ou inflammation d'un produit très volatile à cause de la chaleur, ou autre hypothèse encore. Les flammes se sont propagées jusqu'à l'atelier où l'ouvrier était rentré. L'embrasement de

l'atelier a provoqué la mort de cet ouvrier de 28 ans, employé comme cariste par GT Logistics pour travailler à Bluestar.

L'accident a provoqué la colère dans les usines chimiques voisines, où les ouvriers pensent que la sécurité n'est pas toujours respectée. Par exemple, pour travailler près de produits très inflammables, il faudrait utiliser uniquement des outils en bronze, pour éviter tout risque d'étincelle. Et les chariots élévateurs sont censés être ADF (antidéflagrant) avec des fourches en bronze, mais ce n'est pas toujours le cas.

Dans ces usines comme dans les autres, la tendance est à la diminution du personnel pour faire le même travail. Et la pression est particulièrement forte sur les salariés des entreprises sous-traitantes, à qui on demande de travailler toujours plus vite, ce qui est contradictoire avec la sécurité maximale. Les travailleurs ont bien l'intention de demander des comptes à leurs dirigeants sur la sécurité.

Correspondant LO



C. MICHEL

ArcelorMittal – Bourg-en-Bresse : le patron doit payer !

Cette année, le départ en vacances a un goût amer pour une partie des travailleurs de l'usine ArcelorMittal. Ceux de l'atelier tréfilerie, une centaine sur plus de 300, verront leurs congés payés prolongés par du chômage partiel au moins jusqu'au 5 septembre. Indemnisés à 70 % de leur salaire brut, ils perdront au minimum 11 euros par jour. Cela fera un manque à gagner de 200 à 300 euros sur leur paie du mois d'août. Le patron ne paiera rien puisque l'allocation de chômage partiel est payée par l'État.

Cette usine de la division Wire Solution du groupe ArcelorMittal fabrique du fil et des câbles notamment pour les forages pétroliers. Fin 2013, quand le cours du pétrole était au plus haut, la direction avait annoncé,

bien relayée par les médias, des investissements de 15 millions d'euros pour répondre à un gros contrat signé avec Technip. Cet équipementier de l'industrie pétrolière utilise des aciers spéciaux pour fabriquer les

gaines flexibles capables de transporter le pétrole en eaux profondes. Ce « contrat de la décennie » arrivait après un plan de 50 suppressions d'emplois. Il a été suivi d'un recours accru à l'intérim mais quasiment pas d'embauche.

Le contrat à peine signé, le cours du pétrole s'est effondré, entraînant le ralentissement de l'exploitation pétrolière puis celui des commandes de fil. À Bourg, depuis des mois, les rumeurs courent sur l'avenir de cet atelier qu'Arcelor s'appête à revendre au fonds américain Oaktree. Le nouveau laminoir, récemment livré, n'a

même pas été déballé ! En quelques mois, la poule aux œufs d'or, qui avait justifié une visite du dernier rejeton de Lakshmi Mittal, semble devenue un fardeau dont Mittal cherche à se débarrasser. Et les dirigeants ont fait payer ces soubresauts aux travailleurs en leur imposant de poser leurs jours de RTT ou d'ancienneté en mai puis en juin et maintenant en les mettant au chômage partiel avec des pertes de salaire non négligeables.

S'il n'y a pas eu de riposte collective pour obtenir une meilleure indemnisation du chômage, la colère et le dégoût des travailleurs se

sont exprimés à travers les débrayages contre la loi travail qui ont été très bien suivis à l'usine depuis le 31 mars et encore jusqu'au 5 juillet.

Il y a en effet de quoi être en colère quand un groupe riche comme ArcelorMittal, qui reçoit des centaines de millions d'euros de l'État au titre du CICE ou du crédit impôt recherche, fait payer aux travailleurs les aléas de son marché. Pour Mittal et ses semblables, « entreprendre » signifie encaisser les profits et reporter tous les risques sur les travailleurs ou sur la collectivité.

Correspondant LO

Crédit agricole – Guadeloupe : en grève

Les employés du Crédit agricole de Guadeloupe sont en grève depuis le 27 juin dernier. Ils ont publié un cahier de revendications en neuf points. Mais les trois revendications les plus importantes sont : le maintien de la prime de 40 % de vie chère, l'embauche des CDD de longue date et le paiement des jours de grève.

Le maintien des 40 % est le point le plus sensible. Cette prime reste en Guadeloupe et dans les autres départements d'outre-mer une revendication récurrente face aux tentatives du patronat et de l'État de la supprimer ou de la casser peu à peu.

La prime de vie chère était à l'origine une prime coloniale que l'État versait aux seuls fonctionnaires métropolitains se rendant en Outre-mer. En 1953 une grève des fonctionnaires soutenue par les travailleurs s'était transformée en grève générale et avait permis d'étendre les 40 % aux fonctionnaires antillais.

Puis peu à peu, dans une petite minorité d'entreprises du privé les employés obtinrent aussi par la lutte cette prime de 40 % dans certaines banques notamment. Dans quelques autres

entreprises des primes furent obtenues, de l'ordre de 25 ou 35 %.

La direction du Crédit agricole veut aujourd'hui geler les 40 %. C'est-à-dire ne pas les appliquer aux augmentations de salaire. Elle veut aussi les supprimer aux CDD et aux nouveaux embauchés. C'est une manière de supprimer progressivement cette prime comme l'a fait par exemple France Télécom (Orange aujourd'hui). Voilà en particulier ce qui a motivé la colère des employés du Crédit agricole, en plus de conditions de travail qui se détériorent, en plus de la suppression de postes, de la non-embauche des CDD et du mépris de la direction.

Depuis le début de la grève, les employés sont allés à la rencontre de leurs camarades des autres banques et continuent de le faire. Ils ont aussi organisé



Les grévistes du Crédit agricole devant la BDAF (Banque des Antilles françaises) aux Abymes.

un meeting rassemblant 400 personnes jeudi 7 juillet devant le siège, sur le piquet de grève, aux Abymes. Le soutien populaire est visible et perçu par de nombreuses marques de sympathie lors des distributions de tracts aux ronds-points.

Le 22 juillet une journée de mobilisation avec appel à la grève devait être

organisée dans l'agglomération de Pointe-à-Pitre par l'ensemble des syndicats en soutien aux grévistes du Crédit agricole et aux autres travailleurs en lutte.

Pour l'instant la direction du Crédit agricole joue la montre en comptant sur une lassitude et une démoralisation des grévistes. Mais ces derniers sont aussi

déterminés qu'au premier jour de grève. 97 % des plus de 400 employés du Crédit agricole-Guadeloupe sont en grève, puisque la plupart des cadres le sont aussi. Forts pour l'instant de cette grande participation à leur mouvement, les grévistes n'entendent pas lâcher prise.

Pierre Jean-Christophe

Agents territoriaux – Angers : la colère monte

Jeudi 30 juin et mardi 5 juillet, les agents de la ville et de l'agglomération d'Angers se sont retrouvés à plusieurs dizaines sur le parvis de la mairie, pour dire stop à la dégradation de leurs conditions de travail. Ils étaient à chaque fois plus d'une centaine en grève.

Les salariés de la ville, de l'agglomération Angers Loire Métropole (ALM) et du CCAS sont près de 4000, sans compter les travailleurs sous contrat précaire, CDD ou contrat d'avenir. Salaires gelés, non-remplacement des départs en retraite, services « réorganisés » voire privatisés : les raisons d'être en colère ne manquent pas. Les fonctionnaires territoriaux angevins ont donc répondu nombreux aux appels à la grève de l'intersyndicale CGT-FO-Solidaires.

Le maire LR Christophe Béchu a pour l'instant répondu par le plus grand mépris aux revendications, les estimant « irréalistes » et « pas sérieuses », car ne tenant pas compte des « contraintes budgétaires ». Pourtant, les travailleurs ne réclament pas la lune lorsqu'ils demandent que la participation de l'employeur à la mutuelle passe de 15 à 50 %, niveau atteint

dans bien des villes de taille similaire. Il n'est pas non plus injustifié de réclamer que le montant des chèques déjeuners soit revalorisé.

Le mardi 28 juin, le

rassemblement devant la mairie a été rejoint par les cinq cents manifestants contre la loi El Khomri. Cette jonction a fait plaisir à tous, car chacun sait qu'une attaque contre les travailleurs du privé prépare toujours une attaque contre ceux du public, et vice-versa. Le barbecue organisé en fin de manifestation au centre-ville a été

l'occasion de faire le bilan tous ensemble de quatre mois de lutte, ainsi que de se donner rendez-vous pour les prochaines mobilisations communes – dans une ambiance qui était tout sauf au découragement.

Le 4 juillet, Angers accueillait l'arrivée d'une étape du Tour de France. La ville et ALM ont déboursé 400 000 euros pour

l'occasion, notamment pour payer l'entreprise organisatrice ASO. Cela sans compter les 30 000 euros mis sur la table pour offrir une belle vitrine (le village « Angers Connected Bike ») à une trentaine d'entreprises locales. Difficile de ne pas se dire que les « contraintes budgétaires » sont à géométrie variable...

Correspondant LO

Transports TRF – Belfort : exploitailleurs-licencieurs

Des salariés et chauffeurs de bus licenciés ont participé à plusieurs manifestations contre la loi travail avec sur leurs panneaux : « Patron voyou », « salariés oubliés ».

En 2013, les élus locaux qui gèrent le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) ont sous-traité de nombreuses lignes de bus du département et le « transport à la demande » à TRF, une filiale du groupe financier suisse RCS Mobility, à présent en liquidation judiciaire, créée à Belfort

spécialement pour décrocher ce marché de 50 millions d'euros.

Ces « experts en solutions de transports » se sont alors ingénies à (mal) assurer le contrat au moindre coût, en surexploitant les chauffeurs, avec des rythmes et des horaires impossibles à tenir, dans l'insécurité, des bus pas entretenus. Fin 2015, les retards de salaires ont commencé à s'accumuler, le 13^e mois n'était pas versé. Les chauffeurs avaient dû arrêter le travail deux jours de suite pour être en

partie entendus, mais pas rassurés pour la suite.

Lanternés par leur patron, expert en dissimulation de comptes, les salariés de TRF l'ont été aussi par le SMTC qui, dans le même temps, préparait un plan d'économie sur le dos des chauffeurs et des usagers.

Une réorganisation du réseau des bus comportant des suppressions de dessertes était annoncée, ainsi que l'arrêt du « transport à la demande » pour le 30 avril. Le contrat était alors rompu avec TRF, qui

fermait complètement à cette date. Une quinzaine de chauffeurs seulement ont été reclassés vers les autres compagnies de bus sous-traitantes et 53 salariés ont été licenciés, sans même percevoir leur dernier salaire, ni avoir obtenu les attestations leur permettant d'ouvrir leurs droits chez Pôle emploi.

Des chauffeurs ont décidé de s'organiser et de lutter pour faire respecter leurs droits, face à des exploitailleurs sans scrupules.

Correspondant LO

Orange : le harcèlement patronal a tué

Il y aura peut-être un jour un procès contre l'entreprise France Télécom (devenue Orange), et contre ses principaux responsables. Ces derniers ont mis en place à partir de 2006 une politique de harcèlement du personnel, dans le but de faire baisser drastiquement les effectifs. Il s'agissait de se débarrasser de 22 000 salariés, en bonne partie des fonctionnaires, et d'en déplacer 10 000, soit au total un quart des salariés de l'époque.

Pour ce faire, le nouveau patron, Didier Lombard, embauché en 2005 pour cette tâche, était bien décidé à employer la manière forte. Ne pouvant procéder à des licenciements classiques dans le cas des fonctionnaires, il avait décidé de les dégoûter de leur travail, et de les faire démissionner sous la pression. « Je ferai les départs d'une façon ou d'une autre, par la fenêtre ou par la porte », avait-il déclaré.

Cette politique de stress organisé avait été mise en œuvre avec la participation active des hauts cadres de l'époque, dont Louis-Pierre Wenes, le bras droit de Lombard, et Olivier Barberot, le responsable des ressources humaines. Si la procédure continue, ces trois-là, et peut-être quelques autres, seront jugés pour harcèlement moral.

Les salariés visés, très souvent employés à des postes à responsabilité, étaient baladés de service

en service, parfois à travers toute la France, ou mis au placard, sans travail, ou encore mutés sur des postes subalternes, par exemple sur des plateaux d'appel où le travail est harassant et répétitif. De nombreux salariés avaient craqué, d'autres avaient sombré dans la dépression, et certains s'étaient suicidés. Sur les deux années 2008 et 2009, au moins 35 salariés

se sont donné la mort, certains laissant des courriers tout à fait explicites mettant en cause ce « *management par la terreur* ». Un salarié de Troyes, à qui on venait d'annoncer sa mutation, s'était poignardé devant 15 de ses collègues ; une autre, à Paris, s'était jetée du quatrième étage en sortant d'une réunion. Tout cela n'avait pas ému Didier Lombard, qui avait même parlé de « *mode du suicide* » à France Télécom. Cette dernière phrase avait scandalisé au-delà du personnel de l'entreprise, et Didier Lombard avait finalement été mis sur la touche : d'abord nommé conseiller du nouveau patron, Stéphane Richard, il avait finalement dû

démissionner.

Mais la grande majorité des cadres dirigeants de cette époque était restée en place. Et la même politique fut poursuivie, mais en y mettant davantage de formes. Stéphane Richard commença par geler une bonne partie des mutations prévues, mais l'objectif de réduction du personnel restait le même, un peu plus étalé dans le temps.

En effet, cette politique ne dépendait pas du seul Lombard. Elle avait été décidée par l'État lui-même, actionnaire majoritaire à l'époque.

Lombard était chargé de faire le sale boulot, et ce qui lui vaudra peut-être un éventuel procès tient surtout à ses maladresses

de langage. Mais au total, il aura accompli sa tâche, rempli ses objectifs, et quitté l'entreprise, en 2010, avec une retraite chapeau de 300 000 euros par an. Et tant pis pour les dizaines de milliers de salariés bousculés, maltraités, déplacés, licenciés, et parfois décédés.

Le procès pour harcèlement, s'il a finalement lieu dans un ou deux ans, ne changera rien, ni pour les victimes de la logique inhumaine du capitalisme, ni pour les salariés de l'entreprise. Elle entachera peut-être la fin de carrière de Lombard et de quelques-uns de ses acolytes, mais ça, personne ne s'en plaindra.

Correspondant LO

Sodexo - Marseille : El Khomri autorise le licenciement d'un délégué CGT

Suite à une grève qui, à l'automne dernier, avait bloqué la livraison des cantines scolaires de Marseille, un protocole de fin de conflit avait été signé contre l'avis d'une partie des grévistes.

Dix-huit grévistes avaient alors décidé de continuer la grève avec le soutien d'un délégué, Yvon Caprice, qui avait fait le choix de claquer

la porte des négociations. Ces chauffeurs jugeaient que satisfaction n'avait pas été obtenue. Ils réclamaient 200 euros d'augmentation et une baisse des charges transportées qui étaient passées de 500 kg à plus de deux tonnes.

En représailles, la direction avait licencié pour faute lourde, sans préavis ni indemnités,

ces travailleurs qui avaient osé continuer la grève malgré l'accord signé, assimilant leur refus de reprendre le travail à un abandon de poste.

Après deux mois de combat, onze d'entre eux furent réintégrés, sept autres préférèrent quitter l'entreprise. Restait le cas d'Yvon Caprice. L'inspection du travail refusa son licenciement,

estimant qu'il n'avait fait qu'exercer son droit de grève. La Sodexo formula alors un recours auprès du ministère, qui, le 27 juin, a désavoué l'inspection du travail.

La ministre du Travail, Myriam El Khomri, montre qu'elle sait servir le patronat pour ses grandes affaires comme pour ses petites.

Denis Aler

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Réfugiés : enfermés dans les pays pauvres

Les six pays les plus riches du monde accueillent moins de 9 % des réfugiés, et laissent d'autres, plus pauvres, assumer l'essentiel de cette tâche. Un rapport de l'organisation non gouvernementale Oxfam, basé sur les chiffres de l'agence de l'ONU chargée des réfugiés, dénonce ce fait, et apporte ainsi un cinglant démenti à tous les hommes politiques qui excitent la peur de l'immigration.

Au total, plus de 65 millions de personnes ont été chassées de chez elles par les violences et les conflits armés, un chiffre ne prenant pas en compte tous ceux qui fuient simplement la misère. 41 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont d'abord cherché refuge dans leur propre pays, plus ou moins loin de là où ils habitaient. C'est notamment le cas en République démocratique du Congo, en Irak, en Syrie, au Nigéria et au Soudan du Sud. Au Nigéria par exemple,

les habitants des camps de déplacés, qui bordent le lac Tchad et comptent jusqu'à 24 000 personnes, doivent aujourd'hui affronter la famine, sans pour autant être à l'abri des raids de Boko Haram qu'ils fuyaient.

21 millions de personnes ont franchi les frontières durant leur fuite. Six pays voisins des zones de guerre accueillent aujourd'hui plus de la moitié d'entre eux. Il s'agit de la Jordanie, de la Turquie, des Territoires palestiniens occupés, du Pakistan, du Liban et de

l'Afrique du Sud. Ces pays manquent de moyens matériels pour nourrir et loger toujours plus de réfugiés, qui deviennent une part importante de leur population. C'est pourtant là que les dirigeants des grandes puissances les bloquent, en hérissant de barbelés leurs propres frontières et en finançant les dirigeants locaux pour qu'ils les empêchent d'émigrer.

Ces dirigeants aiment répéter que leur pays ne peut pas accueillir toute la misère du monde. Ils sont pourtant à l'origine de cette misère. Ils ont suscité les guerres que fuient les réfugiés et les alimentent en vendant des armes à tous les belligérants. Mais ils préfèrent en laisser la charge aux pays pauvres.

Daniel Mescla

Banque de France Rouen : profits en hausse, emplois en baisse

Jeudi 30 juin, les salariés de la Banque de France étaient en grève et manifestaient à Rouen devant le siège normand de cette banque, dont l'État est l'unique actionnaire. Ils voulaient exprimer leur colère le jour même où le gouverneur de la banque, Villeroy de Galhau, présentait un plan de suppressions de 3 300 emplois sur les 12 500 que compte l'entreprise.

En Normandie, les effectifs devraient fondre, passant de 286 personnes à 190. Les bureaux de Granville, Flers et Lisieux devraient fermer. C'est le service du

surendettement auprès des particuliers qui devrait le plus pâtir de ce plan. Pour les usagers qui y ont recours, entreprendre les démarches indispensables deviendrait un véritable parcours du combattant.

La Banque de France n'est pas en difficulté : elle a fait en 2015 des bénéfices faramineux, pas moins de 2,2 milliards d'euros (+ 10 %). L'objectif des dirigeants de la banque et du gouvernement est de faire encore plus de profits aux dépens des agents, et aussi des particuliers surendettés.

Correspondant LO

Lutte ouvrière à votre rencontre

Tout l'été Lutte ouvrière organise des caravanes itinérantes dans le pays. Il s'agit de discuter avec tous de la situation actuelle, de la nécessité de faire entendre les intérêts du monde du travail.

L'attentat de Nice le 14 juillet a entraîné un sentiment d'horreur face à cet

acte monstrueux. Mais il faut aussi dénoncer la responsabilité des pays impérialistes et de leurs dirigeants, dont Hollande, dans la situation qui a conduit au développement du terrorisme.

La loi travail a été adoptée sans discussion grâce à l'article 49-3, mais les travailleurs doivent continuer

à dire non à cette loi, et c'est le problème de la lutte des travailleurs pour défendre leurs droits qu'il faut continuer de poser. C'est de tout cela, et de la nécessité de faire renaître un parti communiste révolutionnaire que les militants de Lutte ouvrière veulent discuter cet été.

Les prochaines étapes

Allier – Puy-de-Dôme

Jeudi 21 juillet: Issoire
Vendredi 22 juillet:
Moulins
Samedi 23 juillet: Riom

Marne – Ardennes

Jeudi 21 juillet:
Rethel – Revin
Vendredi 22 juillet:
Charleville-Mézières
Samedi 23 juillet: Sedan

Nord

Jeudi 21 juillet: Denain
Vendredi 22 juillet:
Maubeuge – Ferrière-la-Grande
Samedi 23 juillet: Douai

Pas-de-Calais – Nord Oise

Jeudi 21 juillet: Arras
Vendredi 22 juillet:
Cambrai
Samedi 23 juillet:
Compiègne

Provence

Jeudi 21 juillet:
Aix-en-Provence
Vendredi 22 juillet:
Vitrolles
Samedi 23 juillet: Arles

Agglomération bordelaise

Jeudi 21 juillet: Mérignac
Vendredi 22 juillet:
Libourne
Samedi 23 juillet:
Bordeaux-centre

Centre – Val-de-Loire

Lundi 25 juillet:
Gien – Sully-sur-Loire
Mardi 26 juillet: Montargis
Mercredi 27 juillet:
Pithiviers – Malesherbes

Jeudi 28 juillet: Nevers
Vendredi 29 juillet:

Châteauroux
Samedi 30 juillet:
Vierzon – Issoudun

Champagne-sud

Lundi 25 juillet: Troyes
Mardi 26 juillet: Bar-le-Duc
Mercredi 27 juillet:
Chaumont
Jeudi 28 juillet:
Vitry-le-François
Vendredi 29 juillet: Verdun
Samedi 30 juillet:
Saint-Dizier

Saône-et-Loire – Jura

Lundi 25 juillet: Mâcon
Mardi 26 juillet: Le Creusot
Mercredi 27 juillet:
Chalon-sur-Saône
Jeudi 28 juillet: Dole
Vendredi 29 juillet:
Lons-le-Saunier
Samedi 30 juillet: Beaune



Sur le blog de Nathalie Arthaud

Nathalie Arthaud, qui sera la candidate de Lutte ouvrière lors de la prochaine élection présidentielle, relate sur son blog quelques rencontres.

« J'ai prévu de mettre à profit ces vacances pour me rendre dans une quinzaine de villes et y rencontrer les camarades qui feront campagne et tous ceux qui voudront nous aider. J'ai commencé cette tournée dans l'Ain, dans l'Aisne et en Alsace.

Au milieu de cette première série de réunions a eu lieu l'attentat de Nice. [...] À Strasbourg, un camarade ouvrier à PSA a raconté la stupéfaction de ses camarades d'atelier le vendredi 15 juillet. Comme ils étaient de l'équipe du matin, ils venaient d'apprendre l'attentat. Ils étaient sans mots. [...] Le camarade a trouvé une phrase imagée pour dénoncer les responsabilités de l'impérialisme et de nos propres dirigeants dans cette situation: "c'est comme Frankenstein, a-t-il dit, il y a la créature et celui qui l'a créée."

Cette guerre n'est pas la nôtre. La nôtre est de renverser ce système basé sur la domination des pays riches sur les pays pauvres, sur l'oppression, les inégalités et l'exploitation qui plongent le monde dans la barbarie.

Un camarade, après avoir été ouvrier, est devenu chauffeur de taxi dans sa petite ville. Il lance la discussion avec ceux qui montent dans son taxi et souvent, il en vient à aborder les aberrations de l'économie capitaliste et défendre nos convictions communistes. [...] Chacun a son rôle à jouer pour faire connaître nos idées, répondre à la propagande patronale et entraîner d'autres travailleurs qui se reconnaîtront dans cette volonté de faire entendre notre camp social et ses intérêts ».

Sur le blog, www.nathalie-arthaud.info, les internautes retrouveront son carnet de campagne et la brochure de Lutte ouvrière *Faire entendre le camp des travailleurs*.

